# JE VOTE FO Syndicat National Justice

## CSA - DÉPARTEMENT DE LA GUYANE



*Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,*

**L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.**

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

**Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.**

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

**En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.**

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

**FO Justice respecte ses engagements !**
**FO Justice revendique, agit et obtient !**

**Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.**

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

**En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.**

**En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.**

**Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !**

**Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**
**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**Votre Filière, Vos Représentants**
**Nos Combats ! ► fojustice.fr**

**FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !**

**ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS**

# REVENDICATIONS

## ▸ CSA - UDSP GUYANE

**Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Collègues,**

***Défendre vos droits, faire respecter nos métiers, améliorer votre quotidien.***

### CE QUE NOUS VIVONS

En détention comme au SPIP, vous faites tourner le service public de la Justice en Guyane, et vous le faites souvent à effectifs réduits. Les postes vacants, la charge de travail, des locaux qui s'usent et un manque de reconnaissance pèsent sur tout le monde. S'y ajoutent l'éloignement et des contraintes propres au territoire, que les décisions prises loin d'ici ne prennent pas toujours en compte.

**Nous refusons de nous y habituer.**

### CE QUE NOUS AVONS OBTENU AU CP

Le service en nuit seule. **FO Justice**, syndicat majoritaire au CP, a porté et défendu sa mise en place malgré les résistances. Pour les agents, cela veut dire un rythme de travail moins épuisant et des fins de cycle moins tendues.

Nous avons aussi pesé pour améliorer le cadre de travail au quotidien, porté des projets d'espaces sportifs ouverts aux personnels, accompagné les agents dans leur avancement et dans la préparation des concours.

**Ces dossiers, nous les suivons jusqu'au bout, y compris quand ils traînent. C'est sur ce suivi que vous pouvez nous juger.**

### NOTRE FAÇON DE FAIRE

Nous discutons quand la discussion fait avancer les dossiers. Nous négocions quand un accord est possible. Nous nous opposons quand les droits des personnels sont en jeu.

**Vos revendications, nous les portons devant la direction de l'établissement, auprès de la DSPOM et jusqu'à l'administration centrale, avec l'appui du syndicat national FO Justice.**

### NOS SIX PRIORITÉS POUR LE MANDAT

#### 1. Effectifs et moyens

Des postes pourvus et du matériel à la hauteur des missions réellement exercées sur le terrain.

#### 2. Bien-être au travail

Des conditions de travail dignes, le respect de chacun et une vraie prévention des risques psychosociaux.

#### 3. Reconnaissance

Que l'expérience, les compétences et l'engagement comptent enfin dans les parcours.

#### 4. Formation et promotion

Un accès réel aux formations, à la préparation des concours et à l'avancement.

#### 5. Défense individuelle

Être à vos côtés dans vos démarches et dans les moments difficiles, avec la même exigence d'égalité pour tous.

#### 6. La Guyane entendue

Porter nos spécificités auprès de la DSPOM et de l'administration centrale, et obtenir des réponses adaptées.

**Les particularités guyanaises doivent servir à adapter les moyens. Jamais à justifier des inégalités de traitement.**

### CE QUE NOUS VOUS PROMETTONS

Nous ne promettrons pas ce qui ne dépend pas de nous. Nous serons présents, nous ferons des propositions, nous négocierons, et nous défendrons chaque agent avec la même constance, en toute indépendance syndicale.

**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**Le vote se fait par voie électronique.**

**Vérifiez dès maintenant que vous avez bien reçu vos identifiants de vote !**

**Sans eux, vous ne pourrez pas voter.**

**Chaque voix compte. C'est votre vote qui fixe le poids de vos représentants dans les instances de dialogue social, là où se discutent vos conditions de travail.**

**VOTEZ FO JUSTICE**

**Un syndicalisme de proximité, responsable et déterminé.**

**Le Secrétaire Départemental FO Justice de la Guyane, Michel BARBOT**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

# CANDIDATS

## ▸ CSA - UDSP GUYANE

| | |
|---|---|
| **CP Rémire-Montjoly** | Michel BARBOT, CEA |
| **CP Rémire-Montjoly** | Udnis LUAP, CEA |
| **CP Rémire-Montjoly** | Jean-Michel CURIER, CEA |
| **CP Rémire-Montjoly** | Steve SORIA, Technique |
| **CP Rémire-Montjoly** | Donatella CHEVALIER LENTON, CEA |
| **SPIP 973** | Cédrine METELLA, CPIP |
| **CP Rémire-Montjoly** | Philise RINGUET, CEA |
| **CP Rémire-Montjoly** | Chiara EMMANUEL, Administrative |



## Élections Professionnelles
## EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice




Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr